



Association pour la Protection des Chats Libres d'Orléans

Siège social: 93 rue Guy de Maupassant - 45100 Orléans

Refuge: 44 avenue Roger Secrétain - 45100 Orléans

tél/rep: 06.72.56.18.41 - e-mail: apclo@hotmail.fr - site: www.apclo.fr

Promesse d'adoption d'un chat NON stérilisé

Tout effacer

Je soussigné(e) Mme

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Téléphone _____ Tél. mobile _____ Adresse mail _____

Déclare accepter d'héberger à mon domicile, contre caution et en vue d'adoption, le chaton ci-après désigné

Nom _____ Tatouage/puce électronique _____ Sexe _____

Date de naissance _____ Poil _____ Robe _____

Primo-vacciné typhus/coryza le _____ Testé FelV/FIV le _____

pour une période d'essai de quinze jours minimum, d'un mois maximum à compter de la date de signature de la présente promesse, qui s'achèvera donc au plus tard le 12/01/2022

Durant cette période d'essai, j'ai bien noté que le chat sus mentionné reste identifié au nom de l'association et propriété de celle-ci.


Durant cette période d'essai :


- J'accepte le principe d'une visite à mon domicile d'un représentant de l'association et le retrait éventuel de l'animal s'il le juge nécessaire.
- Je m'engage à prendre à ma charge tous les frais liés à l'entretien de l'animal (produits d'alimentation, litière, produits antiparasitaires, vaccins, soins vétérinaires liés à des traumatismes).
- J'accepte le principe d'euthanasie si l'association le juge nécessaire.
- Je m'engage à informer l'association de tout changement de coordonnées.

Durant cette période d'essai, l'association s'engage:

- à prendre en charge tous les frais vétérinaires lié à des pathologies que pourrait développer le chaton, seulement et seulement si le chaton est ramené au refuge pour conduite chez le vétérinaire,
- à reprendre l'animal sans condition si celui-ci ne donne pas satisfaction,
- à ne pas encaisser les sommes versées et à les restituer en cas de retour de l'animal.

A l'issue de cette période d'essai, je ferai parvenir à l'association le contrat d'adoption dûment complété et signé. Conformément à la loi, l'association procédera au changement de propriétaire au fichier félin (I-CAD) dans les huit jours suivant la réception du contrat. A défaut, l'association se réservera le droit soit de laisser le chat enregistré au nom de l'association au fichier félin, soit de procéder d'office au changement de propriétaire, soit d'exiger par courrier avec AR le retour de l'animal.

Si je confirme l'adoption, je m'engage à faire stériliser le chat avant le ND et, pour ce faire, je confie à l'association pour caution un chèque de  (_____). Si le chat est stérilisé par le vétérinaire de l'association, ce chèque sera encaissé après la stérilisation. Si je choisis de faire pratiquer cette intervention par mon propre vétérinaire, il me sera restitué contre attestation de celui-ci mentionnant le numéro de tatouage du chat. En cas de retard, il ne sera fait aucun remboursement mais la stérilisation pourra toujours être pratiquée par le vétérinaire de l'association.

Je verse à ce jour pour caution la somme de 

chèque n° _____

Sauvegarder

Date

Signature

Imprimer

13/12/2021

Promesse d'adoption remplie par _____

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'adoption. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : **APCLO-93 rue Guy de Maupassant - 45100 ORLEANS - Tél. 06.72.56.18.41 - e-mail apclo@hotmail.fr**

COPIE POUR L'ASSOCIATION